

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

9^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 19 janvier 2016, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membre du comité exécutif absent :

Madame Lynda Bilodeau, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 19 janvier 2016 ouverte à 17 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-15-16-036

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 15 décembre 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat d'une défonceuse arrière avec trois dents interchangeables neuves – Adjudication de contrat
- 2.2 Centre de formation en montage de lignes – Fourniture et installation d'une nacelle – Adjudication de contrat de gré à gré
- 2.3 Mandat d'achats regroupés de fournitures d'équipements de réseautique sans fil SAR-160-2016 du Centre collégial des services regroupés (CCSR) – Adhésion
- 2.4 Entente de fin d'emploi d'un membre du personnel professionnel – 2015-2016-02

3.0 Information

- 3.1 Liste des chèques émis

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-15-16-037

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 15 décembre 2015

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 15 décembre 2015 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 15 janvier 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 15 décembre 2015 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

**CE-15-16-038
SRM**

2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat d'une défonceuse arrière avec trois dents interchangeables neuves – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation # INV151130-11 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour l'achat d'une défonceuse arrière avec trois dents interchangeables neuves;

ATTENDU l'ouverture de soumissions réalisée le 15 décembre 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par monsieur André Paradis, directeur au Centre national de conduite d'engins de chantier;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Équipement Sigma inc. de Québec, le contrat pour l'achat d'une défonceuse arrière avec trois dents interchangeables neuves, au montant de 49 852,50 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres sur invitation;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-039
SRM**

2.2 Centre de formation en montage de lignes – Fourniture et installation d'une nacelle – Adjudication de contrat de gré à gré

ATTENDU l'offre d'acquisition et d'installation d'une nacelle de marque Terex, TL41M numéro de série DK44074, soumise par la firme Wajax tel qu'il appert aux documents portés à l'attention des membres du comité exécutif;

ATTENDU le document explicatif préparé par la direction du Centre de formation en montage de lignes et adressé à la directrice générale, madame Esther Lemieux, et porté à l'attention des membres du comité exécutif;

ATTENDU la recommandation d'acquisition soumise par madame Rachel Bégin, directrice du Centre de formation en montage de lignes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le contrat de gré à gré à l'entreprise Équipement Wajax, pour la fourniture et l'installation d'une nacelle Terex, TL41M numéro de série DK44074, sur un camion propriété du Centre de formation en montage de lignes, aux montants respectifs de 24 000 \$ pour l'achat et de 24 595 \$ pour l'installation, pour une somme totale de 48 595 \$ avant taxes, tel qu'il appert aux documents portés à l'attention des membres du comité exécutif;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-15-16-040
SRTIC**

2.3 Mandat d'achats regroupés de fournitures d'équipements de réseautique sans fil SAR-160-2016 du Centre collégial des services regroupés (CCSR) – Adhésion

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Centre collégial des services regroupés (CCSR);

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs doit augmenter ses équipements de réseautique sans fil pour répondre aux besoins des équipements mobiles dans les prochaines années;

ATTENDU que la mesure 50730 (Technologie de l'information et des communications dans les écoles du Québec) exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

ATTENDU que le mandat de fournitures d'équipements de réseautique confié au Centre collégial des services regroupés (CCSR) est de trois ans, mais celui-ci pourra être réévalué annuellement à la date anniversaire du contrat;

ATTENDU que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise le contrat à commandes attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas (Art. 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* C-65.1, r 2) afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adhère au mandat d'achats regroupés de fournitures d'équipements de réseautique du Centre collégial des services regroupés (CCSR);

QUE le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié au Centre collégial des services regroupés (CCSR) et tout autre document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-15-16-041

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à huis clos pour discuter du point 2.4 – Entente de fin d'emploi d'un membre du personnel professionnel – 2015-2016-02

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 17 h 48.

CE-15-16-042

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

Il est 18 h 09.

**CE-15-16-043
SRH**

**2.4 Entente de fin d'emploi d'un membre du personnel professionnel –
2015-2016-02**

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources humaines et des communications;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE le directeur des Services des ressources humaines et des communications soit et, par la présente, autorisé à finaliser l'entente de fin d'emploi du dossier d'un membre du personnel professionnel selon les paramètres établis lors des discussions tenues à huis clos. Le directeur s'engage à déposer l'entente une fois convenue et celle-ci sera versée aux archives sous pli confidentiel.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Liste des chèques émis

Du 30 novembre 2015 au 11 janvier 2016 (chèques portant les numéros 192657 à 194696).

La liste des chèques émis a été déposée dans l'Intranet de la Commission scolaire des Navigateurs avec un accès réservé aux membres du comité exécutif.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

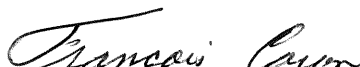
Aucune question

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE


IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 10.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron
Président



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale

CE-15-16-044